



Ville de Durbuy

# Conseil communal

Durbuy, le 4 décembre 2023.

Extrait du CDLD

Art. L1122-13 - Par. 1<sup>er</sup>. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art. L1122-14 - les lieu, jour, heure et l'ordre du jour des séances du Conseil Communal sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage à la maison communale, dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles L1122-13, L1122-23 et L1122-24, alinéa 3, relatifs à la convocation du Conseil Communal. La presse et les habitants intéressés de la commune sont, à leur demande et dans un délai utile, informés de l'ordre du jour du Conseil Communal, moyennant éventuellement paiement d'une redevance qui ne peut excéder le prix de revient. Ce délai utile ne s'applique pas pour des points qui sont ajoutés à l'ordre du jour après l'envoi de la convocation conformément à l'article L1122-13. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modes de publication.

Art. L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

Art. L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu, en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

## Avis à la population

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L1122-14 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous informons de la tenue d'une séance du Conseil communal de la Ville de Durbuy qui aura lieu le lundi 18 décembre 2023 à **19h00** à la salle du Conseil communal à Barvaux/Orthe.

Le Directeur Général

Olivier BRISBOIS

Par le Collège,



Le Bourgmestre

Philippe BONTEMPS

### Séance Conjointe Commune - CPAS

#### Séance publique

1. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies entre la commune et le CPAS, ainsi que sur les économies d'échelle des deux administrations
2. Présentation de la note de politique générale du CPAS pour le budget 2024

#### Séance du Conseil communal :

#### Séance publique

1. Informations
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6/11/2023
3. Finances communales - Situation de caisse du 30/09/2023 - Prise de connaissance
4. Zone de Police Famenne-Ardenne - Dotation communale 2024
5. Régie Communale Ordinaire - FONCIERE. Budget 2024. Approbation.
6. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de Jeneret - Approbation du Budget 2024.
7. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de Houmart - Approbation du Budget 2024
8. Octroi et contrôle d'une subvention - Boxing Club Barvaux-Hamoir (BCBH)
9. Atelier environnement asbl - Barrière d'accès - Convention de cession
10. Ecoles communales - Affiliation au service provincial de promotion de la santé à l'école - Convention-Cadre - Renouvellement
11. CRECCIDE ASBL - Affiliation 2024 - Convention
12. SOFILUX - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2023
13. Vivalia - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2023



14. Vivalia - Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2023
15. Idélux Finances. Assemblée générale du 20 décembre 2023.
16. Idélux. Développement. Assemblée générale stratégique du 20 décembre 2023.
17. Idélux. Environnement. Assemblées générales stratégique et extraordinaire du 20 décembre 2023.
18. Idélux. Projets publics. Assemblée générale stratégique du 20 décembre 2023.
19. Idélux. Eau. Assemblée générale stratégique du 20 décembre 2023.
20. Holding communal sa en liquidation - Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2023
21. SPW - Adhésion à la centrale : marquage zones 30 abords d'écoles.
22. ASBL OCTD : intégration au sein de l'administration communale
23. PCDR - Aménagement et équipement du site du parc Roi Baudouin. Approbation décompte final.
24. INONDATIONS. Infrastructure sportive impactée par les inondations juillet 2021. Stade communal Barvaux. Lot 1 : Clôture du site. Approbation des conditions et du mode de passation.
25. INONDATIONS. Infrastructure sportive impactée par les inondations juillet 2021. Stade communal Barvaux. Lot 2 : Eclairage. Approbation des conditions et du mode de passation.
26. INONDATIONS. Infrastructure sportive impactée par les inondations juillet 2021. Stade communal Barvaux. Lot 3 : achat robot tondeuse. Approbation des conditions et du mode de passation.
27. INONDATIONS. Infrastructures sportives impactées par les inondations juillet 2021. Football de Bomal. Lot 1 : Clôture d'enceinte. Approbation des conditions et du mode de passation.
28. INONDATIONS. Infrastructures sportives impactées par les inondations juillet 2021. Football de Bomal. Lot 2 : Eclairage terrain "B". Approbation des conditions et du mode de passation.
29. INONDATIONS. Infrastructures sportives impactées par les inondations juillet 2021. Football de Bomal. Lot 3 : Achat robot tondeuse. Approbation des conditions et du mode de passation.
30. INONDATIONS - Aqueducs de traversée de voirie (RN806) à Juzaine. Cahier des charges adapté. Approbation des conditions et du mode de passation.
31. INONDATIONS - Pont du Pahis à Aisne - Convention d'occupation temporaire
32. Octroi d'une subvention à RSI de Barvaux asbl. Approbation.
33. URBA. Questions de voirie. Sense Development à Barvaux.
34. URBA. Questions de voirie. PICC 2022 - 2024. Voiries à Jenneret.
35. Régie foncière. Vente de la parcelle 1034V6 num. de police 173 au Val de l'Ourthe. Attribution

36. Régie foncière. Vente de la parcelle 1034G3 num. de police 177 au Val de l'Ourthe. Attribution
37. Régie foncière. vente d'un terrain à Villers-Ste-Gertrude. Attribution
38. Sécurité. RCCR. Barvaux. Création emplacement handicapé rue du Ténimont 13.
39. Service Patrimoine. Demande de constitution d'un droit de superficie au profit de la SA PRIMA HOUSE à Grandhan
40. Service Patrimoine. Bail emphytéotique à Borlon avec l'immobilière des œuvres paroissiales du Doyenné. Approbation du projet d'acte

### **HUIS CLOS**

41. Régie foncière - arriérés loyers - Autorisation d'ester en justice
42. Personnel Enseignement - Désignations - Ratification

